

**Inaugurations des travaux de restauration de l'église et
d'aménagement de la mairie (salle de mariage)**

Rzac de Saussignac, le samedi 5 juillet 2014

**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,
préfet de la Dordogne**

Je tiens à vous remercier, M. le Maire, de m'avoir associé à l'inauguration des travaux de restauration de l'église et d'aménagement de la mairie.

C'est un moment important de la vie de la commune que je suis heureux de partager avec vous.

Cette inauguration, comme toutes celles auxquelles je participe depuis mon arrivée dans le département, témoigne de la vitalité et de l'esprit d'innovation qui animent les élus de la Dordogne.

Bien sûr que nombre de communes rurales sont confrontées à des difficultés, avec le risque de disparition des commerces lorsque les propriétaires partent à la retraite ou encore avec la fermeture de certains services publics qui ne peuvent maintenir une implantation dans chaque commune.

Vous m'avez ainsi fait part, M. le Maire, de vos inquiétudes pour la pérennité de l'école.

Sachez que je partage votre souci de garantir notre modèle périgourdin d'aménagement du territoire, et c'est pour ne pas subir les choses que j'ai invité les maires du département à s'engager avec l'Inspectrice d'académie et moi dans une réflexion qui permette de voir comment nous pouvons ensemble consolider notre tissu scolaire.

Ce n'est pas chose facile, mais nous n'avons pas d'autre choix que d'essayer si nous ne voulons pas subir d'éventuelles fermetures année après année.

Ne pas subir, c'est d'ailleurs tout le sens de l'action que vous avez menée à Razac de Saussignac en décidant, avec votre équipe, d'engager ces travaux d'amélioration du cadre de vie de vos administrés.

Les travaux de restauration de l'église étaient nécessaires pour sécuriser l'édifice et pour préserver cet héritage patrimonial qui fait la renommée de la Dordogne.

La protection et la conservation des monuments sont une priorité partagée par l'État, le Conseil général et le Conseil régional. Sachez que l'État y consacre 3 millions d'euros chaque année dans notre département.

Étendre la mairie pour y créer une salle des mariages était aussi un engagement important, tant nous savons combien les habitants d'une commune sont attachés à leur mairie.

La salle des mariages est un lieu empreint de souvenirs personnels et collectifs qui symbolise nos racines communales.

Mesdames et Messieurs les élus, vous nous prouvez encore une fois aujourd'hui que la ruralité n'est pas un synonyme d'immobilisme, loin s'en faut.

Je suis pour ma part convaincu qu'il n'y a aucun fatalisme à avoir en la matière.

La valorisation de notre milieu rural est au cœur de la politique d'aménagement du territoire que nous portons ensemble, comme cela a été fait à Razac de Saussignac, malgré les contraintes budgétaires.

Mesdames et Messieurs les élus, je rappelle le sens de mon engagement à vos côtés : vous apporter aide et conseils au quotidien pour vous permettre de remplir dans les meilleures conditions possibles le rôle que la République vous a confié.

Chaque commune est un atout pour réussir le redressement de notre économie nationale, à la condition d'une véritable implication, pour ne pas subir.

C'est ce qui est fait à Razac de Saussignac.

Je vous en remercie et vous en félicite.